Syndicat Intercommunal

du Grand Vallat

EXTRAIT DU REGI

Envoyé en préfecture le 22/12/2023 Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 013-241300425-20231218-23\_05\_36-DE

#### DES DELIBER ATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au

siège du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat sous la présidence de Madame Amapola VENTRON.

N°23.05.36

Nombre de membres en exercice: 12

Date de convocation du Conseil Syndical : 11 décembre 2023

Présents	10
Pouvoirs	2

**OBJET: OUVERTURE DE** CREDITS **D'INVESTISSEMENT** PAR ANTICIPATION AU BUDGET DU SIGV **DE L'EXERCICE 2024** 

MEMBRES PRESENTS: Amapola VENTRON, Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS, Joseph CASSARO, Isaac HASSINE, Corinne LE MEUT, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI Sylvie SOUCHON et Christian TANTI.

**POUVOIRS**: Richard MALLIÉ à Philippe ARDHUIN et Dominique VALÉRA à Robert CANAMAS.

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente, peut jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget Primitif sur autorisation du Comité Syndical, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Compte tenu de la date du vote du budget et afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services, Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'ouvrir les crédits en section d'investissement et de les inscrire au budget primitif 2024 à savoir:

	Crédits ouverts 2023*	Crédits ouverts 2024 (1/4)
Chapitre 20 « Immobilisations Incorporelles»	249 540.00 €	62 385,00 €
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »	294 010.36€	73 502.59 €
Chapitre 23 « Immobilisations en cours »	0 €	0 €

<sup>\*</sup>Délibération BP N°23.02.11

Publié le

ID: 013-241300425-20231218-23\_05\_36-DE

CS du 18/12/2023 Délibération du 23.05.36

#### LE COMITÉ SYNDICAL

Ouï l'exposé de Madame la Présidente Après avoir délibéré à l'unanimité

AUTORISE l'ouverture des crédits d'investissement par anticipation pour le Syndicat en attente du vote du budget primitif 2024 conformément au tableau cidessus.

Fait et délibéré à Simiane-Collongue, les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour copie conforme munal du Grano

Certifiée exécutoire par la Présidente, Compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture

publication le :..... et de la

Amapola VENTRON

3109 Simiane Col Presidente



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

# Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité: SIGV

Utilisateur: CAUHAPE Florence

#### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte: 23\_05\_36

Objet : Ouverture de Crédits d'investissement 2024

Type de transaction : Transmission d'actes

Date de la décision : 2023-12-18 00:00:00+01

Nature de l'acte : Délibérations

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières: 7.1 - Decisions budgetaires

Identifiant unique: 013-241300425-20231218-23\_05\_36-DE

URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille	
Enveloppe métier	text/xml	861 o	
Nom métier : 013-241300425-20231218-23_05_36-DE-1-1_0.xml			
Document principal (Délibération)	application/pdf	528.4 Ko	

Nom original: 23.05.36 Ouverture de Crédits d'investissement

2024.pdf

Nom métier:

99\_DE-013-241300425-20231218-23\_05\_36-DE-1-1\_1.pdf

## Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	22 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 décembre 2023 à 16h19min36s	Reçu par le MI le 2023-12-22

